



En collaboration avec

Inria



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

INRAE



BANQUE des
TERRITOIRES



Compte rendu Rencontre Parties Prenantes **28 janvier 17h30-20h30 - Eyglies salle polyvalente**

Déroulé de la réunion

- Introduction
- Présentation du diagnostic énergétique du territoire - diaporama de présentation : [lien](#).
- Temps de parole aux parties prenantes
- Les prochaines étapes du Dialogue Territorial Énergie

Parole aux Parties prenantes (par ordre de tours de parole défini par tirage au sort)

Communauté de communes du Pays des Écrins

Alice PRUD'HOMME, Conseil communautaire et municipal, L'Argentière-La Bessée

Constats au quotidien

- Manque d'outils et de formations permettant des prises de décisions plus fluides et mieux acceptées par les différentes parties.
- Frustration ressentie par les élus face aux efforts, temps, investissements mis dans des projets qui n'aboutissent pas toujours. Freins administratifs et législatifs.
- Les élus n'ont pas forcément la connaissance de tous les projets qui sont lancés.
- L'enquête publique arrive toujours trop tard, quand le projet est déjà ficelé. Travail à engager au niveau administratif et juridique.

Sur les questions de collaboration des communes sur les sujets "énergie" : pas assez de collaboration entre les collectivités. Comment favoriser la mutualisation des projets entre communes et permettre une dépendance moins forte au privé qui a les arguments financiers ?

Attentes : Que ces questions soient traitées ici peut-être, que l'échange soit constructif.

Energuil - Société d'économie mixte - centrale villageoise

Yves GOÏC, Président d'Energuil

Energuil est une SCIC - société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui a pour but de développer les énergies renouvelables sur le territoire du Queyras et du Guillestrois, en y associant citoyens, collectivités et entreprises locales. Les Centrales Villageoises fonctionnent en réseau au sein d'une



Association et partagent un modèle commun, basé sur le partage d'un grand nombre d'outils et de services.

Les points principaux

- Ce n'est pas la quantité d'énergie qui compte mais c'est surtout le fait de poser le problème de la consommation, de la production et les enjeux autour des énergies renouvelables
- Engueuil souhaite diffuser les réflexions dans la population
- Travail essentiellement sur des milieux anthropisés - délaissés des routes, anciennes décharge, toitures
- 300 sociétaires - communication et relais
- Vente directe en autoconsommation collective (ACC) - clients communes, entreprises, aussi un partenariat avec la SEM SEVE et Énergie Collective d'Embrun
- Liens étroits avec Territoire d'Énergie 05

Direction Départementale des Territoires 04 et 05

Ghislain BORGA, Chef de l'Unité Interdépartementale de Conseil aux Territoires des Alpes du Sud

Rôle

Existence d'un guichet conseil administratif pour les projets EnR. Il réunit les services instructeurs en phase amont pour échanger avec le porteur de projet. L'ensemble des services qui vont instruire seront autour de la table à un 1er niveau à l'écrit quand le projet n'est pas encore mature, puis à un 2eme niveau à l'oral. Service de l'état DDT, DREAL, RTE, ENEDIS, Territoire d'énergie interviennent à ces niveaux. Les services instructeurs permettent de faciliter les procédures par la suite.

Travail fait sur des guides de recommandation, notamment parcs PV sol (travail interservices) et les risques + travail en cours sur les microcentrales suite aux assises de l'eau. Le guichet conseil effectue un suivi administratif plutôt que stratégique, il ne se positionne pas sur les choix d'un maire par exemple. Le contexte d'instruction suivi par la DDT se base sur le cadre réglementaire. La DDT applique ce que la loi prévoit.

Constats

Enjeux complexes et de démocratie locale : définir les projets localement et fournir un appui d'ingénierie. La culture de la concertation n'est pas présente.

TE 05 produit des documents pour accompagner les porteurs de projets et les communes. La DDT peut accompagner les communes dès la phase d'intention, pas besoin d'avoir un dossier déjà ficelé pour solliciter un accompagnement.



En collaboration avec

Inria



INRAE



BANQUE des TERRITOIRES



Hervé PUY, Conseil communautaire et municipal, Saint Chaffrey

Problématiques principales

- Difficulté au niveau de la mise à l'agenda politique des questions de transition énergétique
- Besoin d'un accompagnement sur les phases de possibilité, d'hypothèse et de création de projets
- La transition énergétique est quelque chose d'hypothétique pour l'instant car il y a d'autres sujets qui semblent plus prioritaires comme l'activité économique, le tourisme.

Souhais

- Débloquent les dossiers et les financements
- Favoriser le dialogue avec les collègues autour des nouveaux projets pour faire évoluer les intérêts dans la vallée de la guisane et s'orienter sur d'autres sujets que seulement les aspects touristiques
- Renforcer l'éducation sur les sujets de transition énergétique

Territoire d'Énergie 05

Jean Christophe DEJOANNIS, Responsable pôle Energie - bientôt Directeur des services techniques)

Rôle TE 05

- Aide apportée aux communes, qui sont adhérentes du syndicat départemental
- Collaboration de TE05 avec les communes dans le cadre de la loi APER pour aider à construire les ZAER
- TE 05 adhère à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), association de collectivités territoriales spécialisées dans les services publics locaux en réseau et qui regroupe la quasi-totalité des Autorités Organisatrices de l'Énergie (AOE). Lancement de l'application TERZA qui facilite l'identification des ZAER : [lien](#).
- Présence d'un guichet Technique IT05-TE05, des rencontres sont organisées tous les mois afin d'étudier les nouvelles demandes des collectivités
- Auto consommation collective - Personne Morale Organisatrice (PMO)
- Animation de la commission paritaire regroupant les communautés de communes du département qui sert de lieu de rencontre et d'échanges sur le thème de la transition énergétique
- Porteurs du programme Les Générateurs. L'ensemble des conseillers PACA sont spécialisés dans le domaine de l'éolien et du photovoltaïque. Les conseillers se répartissent les missions d'accompagnement en fonction de leur territoire et de leur spécialité (éolien et/ou photovoltaïque). Sur le territoire le référent est Florent QUEVALLIER
- Cheville ouvrière de la SEM Départementale, TE05 travaille au plus près des communes



En collaboration avec

Inria



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

INRAE



BANQUE des
TERRITOIRES



SNGP CKDA - Syndicat National des Guides Professionnels de Canoë Kayak et Disciplines Associées Thomas PASCAL & Loïc VIRIQUE

Voir le plaidoyer du collectif en fin de document

Points principaux

- Le syndicat et les associations effectuent un travail d'explication et de mise en perspective des enjeux liés à l'énergie et à l'environnement
- En 2019, 17 associations, groupements citoyens et professionnels font des constats partagés et se regroupent alors en collectif haut alpin pour la protection des torrents et rivières
- Une large diversité des habitantes et habitants des hautes alpes est ici représentée
- Au sein du collectif, le SNGPCKDA s'est engagé à montrer le bon fonctionnement des cours d'eau, la richesse de leurs échanges et leur rôle vital
- La voix des associations est difficile à porter : implication bénévole, représentativité biaisée et manque de visibilité des points de vue citoyens auprès des élus et des instances décisionnelles
- La dimension temporelle est centrale, il n'y a pas assez de temps pour :
 - Étudier et évaluer les projets proposés par les exploitants afin d'ajouter les omissions éventuelles (étude d'impacts)
 - Exposer et former les élus aux enjeux locaux à court, moyen et long terme
 - Rééquilibrer la balance des avantages et des inconvénients en travaillant les liens entre rentabilité économique VS. Coût social et environnemental

ENEDIS

Stéphane JUBERT - Directeur adjoint

Rôle

- Distributeur d'électricité avec obligation de réserve et de non-discrimination
- Rôle de facilitateur : accompagnement, fourniture de données et mise en perspective des enjeux et discours. Vision globale sur le réseau de distribution
- Pas de position à avoir sur les modalités de collaboration - ce n'est pas le rôle d'Enedis
- Quelques éléments sur les interactions avec les autres parties prenantes, DDT et TE 05 notamment, et le travail de délimitation du périmètre de responsabilité

Opportunité de cette rencontre:

- Montrer les liens entre les différents acteurs de l'énergie sur le territoire PETR
- Dresser le "paysage" énergétique, permettre de positionner le discours, évoquer les tensions existantes sur le réseau
- Rappeler le rôle d'accompagnement proposé aux collectivités, sur les notions d'équilibre production et consommation à la maille d'un territoire



En collaboration avec

Inria



INRAE



BANQUE des TERRITOIRES



- Portail internet, accompagnement via un interlocuteur privilégié (Jean Marc CIMADOMO), Espace "Self Care" - système de raccordement

Société Alpines de Protection de la Nature SAPN 05

Hervé GASON, Président SAPN 05

-
- SAPN – Association qui œuvre pour la connaissance et la protection de l’environnement. L’association informe, dénonce certaines pratiques et propose des changements
 - Groupe de travail énergie au sein de la SAPN. Travail de diagnostic territoire et adaptation du scénario Négawatt à l’échelle départementale
 - Information, éducation, implication des citoyens via les associations.
 - Liens aux élus : la SAPN siège parfois dans les instances en tant que PPA Personnes publiques associées. Ex : dans le cadre du SCOT, le maire de St Véran a sollicité la SAPN en tant que PPA. Enjeux pour la SAPN et cette action de PPA : il faut avoir les gens disponibles et compétents au moment où la SAPN est sollicitée.
 - Les scénarios énergie sont difficiles à faire, le changement climatique rebat les enjeux et les outils. La SAPN organise des webinaires sur ces sujets : [lien](#).
 - La concertation n’est pas efficace aujourd’hui, il n’y a pas d’unité au niveau des communes
 - Avant d’être techniques, les questions qu’il nous faut traitées sont avant tout philosophiques et politiques

Environnement et Solidarité

Miren KERBRAT, Directrice

-
- Environnement et Solidarité mène des actions dans différents champs. Sur les sujets énergétiques, l’association propose des formations sur la sobriété auprès du public en précarité. Cadre du collectif 05 - qui regroupe toute les structures précaires - formation sur la sobriété
 - Espace info énergie qui n’est plus financé aujourd’hui - la maison de l’habitat a pris le relais
 - Intégrer la question de comment les gens ont accès à ce qu’on développe et poser la question de la production : pourquoi ? pour qui ? Les enjeux de précarité énergétiques sont à mettre en avant

Les points principaux :

- 1) Les richesses qui se créent en matière d’énergie doivent participer aux habitants du territoire
- 2) IT05 aide les entreprises, d’autres acteurs accompagnent les communes, le particulier se retrouve parfois démuné pour engager des démarches visant la sobriété



En collaboration avec

Inria



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

INRAE



BANQUE des
TERRITOIRES



- 3) Capacités locales : comment faire pour retenir les gens sur le territoire ? Question du foncier
- 4) Energueil a participé au projet LEADER de famille à énergie positive, en marge du leader - travailler avec eux pour favoriser la diffusion des bonnes pratiques sur le territoire

EDSB - Énergie Développement Services du Briançonnais

Timothée OLLIVIER - Directeur

Rôle de la structure :

- Positionnement transverse, plusieurs casquettes
- Sur la question des modalités de collaboration territoriale, EDSB a des relations avec les acteurs du territoire
- Il y a eu des tentatives de concertation dans le passé qui n'ont pas abouties et qui ont créées des frustrations

Les points principaux :

- Grille d'analyse et croisement des échelles : local-global, micro-macro. Intégrer les problématiques dans un système
- Complexité des études d'impacts qui requiert temps et analyse
- Comprendre l'articulation des coûts : rentabilité privée, rationalité économique des collectivités, coût social, subventions publiques, implications sociétales.
- Relation rentabilité privée des infrastructures et rentabilité sociale
- Comment objectiver les désaccords et croiser les avis ? Quel statut pour l'expertise ?
 - Nécessité d'accompagner les collectivités, apporter les compétences nécessaires pour permettre l'arbitrage
 - Travailler le compromis, l'émergence de choix collectifs en identifiant les points de convergence entre les acteurs

Questions Panel citoyen - puis questions libres

Sur la concertation et sollicitation des citoyens

- Quel échelon pour concerter - comment articuler concertation et décision ?
 - Efficacité de l'action citoyenne au niveau communal mais coordination intéressante à rechercher au niveau intercommunal et à l'échelle du territoire PETR
 - Décalage entre les problématiques du quotidien et le niveau macro, le travail sur les perspectives et les stratégies territoriales
- *le niveau macro englobe les phénomènes sociaux globaux et les cadres juridiques et politiques opérant à l'échelle nationale, multinationale ou mondiale.*
- Point sémantique : Il s'agit de définir ce que le mot concertation recouvre. Différents niveaux de démarches : consultation, concertation, participation, communication ?
 - Travail à mener autour de la structure des concertations, qui n'ont pas vocation à être des pis-aller



En collaboration avec

Inria



INRAE



BANQUE des TERRITOIRES



Sur les questions de sobriété

- Penser la sobriété est un projet en soit - réfléchir aux usages, consommations, modèles économiques en intégrant la société toute entière
- Le solaire thermique serait à pousser car le rendement est intéressant
- La rénovation des bâtiments est un levier central
- les lois régies au niveau national ou des blocages administrativo-législatif freinent certains processus - contraintes fortes par les architectes des bâtiments de France (ABF)

Sur le lien Dialogue Territorial Énergie avec les communes

- Manque de relais au niveau communal
- Manque d'engagement politique

Sur le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau)

- Il existe des blocages dûs aux intérêts divers des différentes parties
- Quant est-il de la présence des élus des Hautes-Alpes au SAGE ?
- Volonté politique centrale pour l'efficacité de cette instance

Existe-t-il des projets hydroélectriques ou photovoltaïques bien menés dont on pourrait s'inspirer ?

- Il n'y a pas d'opposition systématique, beaucoup de projets existent sans conflit
- Sur le territoire des Hautes Alpes, on estime qu'il existe 20% de longueur de torrents intact et préservé de toute installation
- Les parties prenantes soulignent la stratégie suivie consistant à favoriser les endroits anthropisés pour l'aménagement de nouvelles infrastructures

Sur le rôle et le poids des Architectes des Bâtiments de France (ABF)

- Le poids politiques des ABF semble sans commune mesure avec les autres instances instructrices
- Réponse de la DDT : la DDT n'a pas vocation à refuser un projet, elle applique le cadre réglementaire et le cadre d'instruction défini
- Remarque des participants : serait-il possible de faire changer la loi ? Réduire le poids des ABF tout en préservant l'intégrité des paysages et du patrimoine ?

Point de vue de la référente participation - Charlotte KUENTZ

Échanges intéressants et bonne organisation globale. Le cadre de la rencontre et les différents temps ont bien été définis au départ. Du côté de la salle, la question de la concertation est venue en premier et à concentrer les échanges plus que les sujets de fond liés à l'énergie. Cette difficulté de la concertation a également été évoquée par plusieurs parties prenantes.

Quelques éléments de précision sur l'enquête publique, évoquée par l'une des parties prenantes : l'enquête publique n'est pas un moment où l'on peut revoir le projet. L'enquête publique arrive très tard, certes, mais l'enquête publique n'a pas vocation à être une concertation.



La concertation c'est ce qui se passe en amont, avant que les projets ne soient arrêtés. Sur un Plan Local d'Urbanisme (PLU) par exemple, la concertation se fait en amont puis le PLU est arrêté. Il est ensuite envoyé aux services, puis soumis à l'enquête publique, puis soumis à l'approbation.

En revanche, chaque acteur décide de l'énergie et du temps qu'il souhaite allouer à la concertation avant l'enquête publique. La concertation n'est pas définie, les codes ne précisent pas la démarche, c'est l'acteur qui décide. Il arrive donc parfois que l'enquête publique soit lancée sans qu'il n'y ait eu de véritable démarche de concertation amont.

Les volets social et environnemental ont été posés par certaines des parties prenantes. Par le prisme de la précarité énergétique et des conditions de vie, ainsi que par celui des milieux et des interdépendances entre les écosystèmes. La question de l'humain, de l'impact des activités humaines n'est pas ressortie directement. Le plaidoyer du Syndicat des sports d'eau vive l'a abordé, ce qui était bienvenu.

Les freins administratifs et la difficulté de mener les projets ont ensuite été évoqués. Les échanges ont mis en lumière la difficulté des procédures et le temps qu'elles demandent aux acteurs. Il existe des moyens financiers mais qui ne sont pas forcément évident à mobiliser. Il y a là un enjeu d'animation territoriale et d'accompagnement quotidien par des agents dédiés à celà. Peu de postes sont financés pour aller au devant des populations. Sauf dans le cadre d'opérations spécifiques, comme celles menées par la Maison de l'Habitat des Hautes-Alpes. Dans ce cadre, l'Etat investit sur l'animation territoriale pour aider les particuliers. Une partie des Hautes-Alpes est donc couverte par ces dispositifs d'accompagnement. Plus d'informations sur le site du PETR : [lien](#).

La question de l'engagement des élus et de l'intégration des propositions qui émergeront de ce Dialogue Territorial Énergie a également été évoquée. La concertation a normalement l'avantage de désamorcer les questions en amont. Mais les perspectives pour la suite restent à préciser.



En collaboration avec

Inria



INRAE



BANQUE des TERRITOIRES



Plaidoyer SNGPCKDA, le 28 Janvier 2025

Bonjour à toutes et à tous,

Nous représentons aujourd'hui le Syndicat National des Guides Professionnels de Canoë Kayak et Disciplines Associées.

Depuis près de 35 ans, nous défendons et faisons la promotion des activités d'eau vive qui représentent une part importante de l'activité socio-économique des hautes alpes.

Plus de 200 guides pluriactifs exercent dans notre département, une bonne partie sur la zone du PETR, sur la haute Durance, le Guil, le Gyr, la Gyronde, la Romanche ou encore la Guisane, parfois la Clarée, le Fournel ou la Biaysse.

Tous ces cours d'eau sont déjà aménagés pour contribuer à la production hydroélectrique, de nombreux projets les impactant (d'un point de vue environnemental ou limitant voire anéantissant directement nos pratiques) sont à l'étude ou ont été récemment réalisés.

Nous sommes très attachés à ce que l'on appelle les rivières libres. Surtout qu'elles ne le sont plus que partiellement. Des rivières aux flots tantôt tumultueux, tantôt calmes. A l'eau laiteuse quand elle vient des glaciers et à l'eau limpide des cours d'eau l'été venu. Aux mouvements de leurs bras, leurs tresses, à leurs changements de rythme et de débit au fil des saisons. Au rivières qui alimentent nos stocks, nos réserves d'eau dans les banquettes et gravières alluviales, tampon des sécheresses passées et à venir... Habitées par une faune et une flore abondantes, par des forêts spécifiques bien utiles au filtrage et aux corridors écologiques.

Depuis 1991, et ces dernières années encore, nous sommes témoins de la baisse de vitalité des cours d'eau. Les rivières restent dans leur lit, sans mouvements respiratoires vers l'extérieur, ou alors de manière cataclysmique en période de crise, crue ou sécheresse. L'exploitation et les aménagements des cours d'eau, sans véritable cohérence, conduisent à l'atrophie de tout le système rivière.

En 2019, nous sommes 17 associations, groupements citoyens et professionnels à faire le même constat. Nous nous regroupons alors en collectif haut alpin pour la protection des torrents et rivières. Une large diversité des habitantes et habitants des hautes alpes est ici représentée. Au sein du collectif, le SNGPCKDA s'est engagé à montrer le bon fonctionnement des cours d'eau, la richesse de leurs échanges et leur rôle vital.

Pour ce faire nous proposons des croisières en raft sur la Durance, des découvertes et animations autour des torrents et rivières, nous participons également, à chaque fois que possible, aux réunions d'informations sur les futurs aménagements et exploitations des milieux aquatiques, nous participons au dialogue territorial.

Il nous semble essentiel que les voix portées par notre association, et plus largement par les signataires du collectif, soient entendues et prises en compte dans leur nombre et leur diversité. Il est urgent d'instaurer et de faire respecter un moratoire pour les aménagements en cours d'étude et à venir, afin de réfléchir sereinement à l'élaboration d'une vraie politique de l'eau à hauteur des enjeux planétaires.



En collaboration avec

Inria



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

INRAE



BANQUE des
TERRITOIRES



Ce plaidoyer de notre collectif n'est pas du tout pris en compte ! Chaque porteur de projet œuvre à sa propre réussite en surfant sur la belle image « énergie renouvelable » de l'hydroélectricité. Les enjeux environnementaux et autres usages de l'eau « chose commune » à l'échelle du bassin versant sont pour nous insuffisamment pris en considération.

Le lobbying économique et politique est bien réel et contribue à ce déséquilibre. Les outils réglementaires qui pourraient répondre à une partie de cette problématique patinent, le fameux SAGE qui pourrait apporter un peu plus de coordination et de cohérence entre tous ces projets avance bien lentement !

Nous continuerons à œuvrer, de tout notre cœur, pour préserver les milieux aquatiques, les activités récréatives associées, la qualité de l'eau nécessaire à tous les besoins et pour le respect de la biodiversité dont notre survie dépend.

Les prochains rendez-vous du Dialogue Territorial Énergie

Les prochaines semaines seront dédiées à la hiérarchisation des priorités territoriales, par le biais d'un [questionnaire](#), ainsi qu'à la caractérisation des actions à engager au niveau collectif et individuel. Ce travail viendra former les propositions de plans d'actions qui seront ensuite proposés aux décideurs.

Lors d'ateliers en présentiel et en visioconférence, il s'agira d'impliquer le plus grand nombre. La visibilité de cette démarche de concertation ainsi que sa légitimité politique découlent en effet de la participation citoyenne. Bien que le travail soit engagé au niveau politique, afin de faire reconnaître les propositions qui émergeront de ce Dialogue, l'engagement des habitantes et habitants du territoire est une condition préalable majeure.

Vous êtes conviés à participer aux prochains rendez-vous du Dialogue :

- **Mardi 25 février, 14h00-16h00 et/ou 18h30-20h00** à la Mairie de Mont-Dauphin, 2ème étage : Ateliers Énergie et travail sur les priorités
- **Mercredi 26 février, à partir de 10h00** à l'Office du Tourisme du Guillestrois Queyras, Ateliers Énergie et travail sur les priorités
- **Mardi 04 mars, de 19h00-20h30** à Saint-Martin-de-Queyrières, Salle de l'ancienne école : Soirée de restitution "Énergie : quelles priorités pour demain ?"